



*Direction Générale des Services*

Tél. 03 20 66 58 24

**DECISION**

**DEC/2024/DG/149**

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020, portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire.

Vu la décision DEC/2023/DG/74 en date du 22 mars 2023 autorisant la signature d'un contrat de prestation vétérinaire pour l'élimination des cadavres d'animaux trouvés sur la voie publique,

Vu l'augmentation tarifaire survenue courant 2024 et la nécessité d'actualiser le dit-contrat,

**DECIDE**

**ARTICLE 1er** : De signer un avenant au contrat de prestation vétérinaire pour en actualiser le tarif.

**ARTICLE 2** : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Hem, le

13 JUIL. 2024



Le Maire de HEM,

Francis VERCAMER

